



République Française

# CONSEIL MUNICIPAL

## DECISION DU MAIRE

### N° 48/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIER MEDIATHEQUE ET SALLE DE SPECTACLE

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6

Afin de pouvoir développer les cours de pratique instrumentale à l'école de musique, d'aménager la médiathèque pour répondre aux demandes des usagers, de sécuriser et d'équiper la salle de spectacle qui sert également de salle de cinéma, la demande d'aide au département dans le cadre du développement de la pratique culturelle et artistique est nécessaire.

L'acquisition d'instruments et d'accessoires de musique est impérative afin de pouvoir développer des cours de pratique instrumentale de qualité. Ainsi, un piano numérique Clavinova de marque Yamaha, une guitare électrique Ibanez avec supports de guitare sont nécessaires.

Afin de développer la classe de musique actuelle qui a été initiée l'an dernier, une basse électrique jazz, trois guitares électro-acoustiques, une table de mixage, des enceintes et un système de sonorisation portable sont nécessaires.

Pour la classe de batterie qui connaît un vrai engouement de la part des élèves, des peaux de batterie, cymbales, peaux de grosse caisse, de caisse claire et des toms sont à acquérir également.

Pour la médiathèque, la Commune souhaite un mobilier adapté aux usagers au vu de l'extension des collections, tels que des serre-livres, des bacs à BD, à CD et à DVD afin, de pouvoir exposer les livres de manière lisible et agréable pour les lecteurs, des rayonnages Socrate avec tablettes sont nécessaires.

Etant donné que la médiathèque reçoit de nombreuses familles avec de très jeunes enfants ainsi que des assistantes maternelles avec des groupes d'enfants en bas-âge, un espace bébé est à créer. Pour cela, un mobilier adapté est à acquérir, tels que des tapis pour bébés sur-housses et inserts imperméables pour protéger les tapis, des affichages muraux et bacs à BD ludiques, des étagères d'expositions adaptées. Une

table à langer murale rabattable avec matelas de change et rouleau de serviettes jetables est à installer dans les toilettes de la médiathèque afin de favoriser la fréquentation de ces familles avec bébés.

La salle des fêtes Marcel Pagnol, qui sert aussi de salle de cinéma, a besoin d'équipements supplémentaires en matière de sonorisation et de lumière, tels que des micros à condensateur avec gradient, des grands pieds de micros avec perchette, des éclairages de pupitres rechargeables avec accessoires tels que biplites, cordons, câble VGA, têtes pour pieds, barre 6 trous, fiche mâle, boîtier électrique, lampes, des poutres alu carrée avec des projecteurs Fresnel à led.

Un élévateur à treuil à 4 mètres afin de pouvoir déplacer les projecteurs en hauteur.

Afin, de pouvoir éclairer la partie avant de l'espace scénique de la salle des fêtes, il convient d'acquérir 4 poutres alu carrées, 2 platines murales pour fixation des poutres, 3 kits de jonction, des accessoires de poses et fixations, 1 multipaire électrique, un câble en acier pour passage des câbles avec mise en place de ce matériel par quatre techniciens.

Enfin, étant donné le nombre important de spectacles et concerts qui ont lieu, il apparaît judicieux d'équiper la salle des fêtes par du matériel performant tels qu'une console simple et intuitive, 6 projecteurs Wash à led, 6 rouleaux de gaffer et 30 rouleaux de Plio Noir.

Pour obscurcir la salle des fêtes lors de séances de cinéma, il faut équiper cette salle de rideaux adaptés et sécurisés répondant aux normes en vigueur en acquérant 3 rails en aluminium, 9 paires de rideaux opaques, avec enlèvement des rideaux actuels non adaptés, mise en décharge et installation complète du nouveau matériel.

Le montant total relatif aux besoins de ces 3 équipements s'élève à la somme de 56 519, 54 euros.

### **OBJECTIFS DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION**

- Développer la pratique instrumentale avec l'acquisition de nouveaux instruments de musique
- Adapter le mobilier au public familial à travers du mobilier pour les mamans et leurs bébés
- Permettre à la salle des fêtes de faire office de cinéma et de salle de concert

### **COÛT ESTIMATIF HT**

Equipements école de musique	8 562,42 €
Médiathèque	12 549,18 €
Salle des fêtes Marcel Pagnol	35 407,94 €
<b>TOTAL EN € HT</b>	<b>56 519,54 €</b>
<b>TOTAL TVA 20 %</b>	<b>11 303,91 €</b>
<b>TOTAL EN € TTC</b>	<b>67 823,45 €</b>

Le coût total de ces acquisitions s'élève à 56 519,54€ H.T soit un total T.T.C. de 67 823,45 € selon le plan de financement ci-dessous.

FINANCEMENT	MONTANT H.T
Conseil Départemental – Taux 70 %	39 564 €
Autofinancement Commune	16 955 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 519 €</b>

DECIDE d'approuver l'acquisition des matériels susvisés.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

SOLLICITE une subvention de 39 564 € du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2024.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au Budget de la commune.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 10 juin 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
 En Sous-Préfecture le 12/06/24  
 Et de la publication ou notification le 12/06/24

